

Parlement jurassien

Postulat no 374

« Je vis et j'achète dans le Jura » : l'Etat devrait davantage s'y intéresser

Il y a près de deux ans, une nouvelle association cantonale de commerçants jurassiens relançait une campagne de sensibilisation au slogan évocateur : « Je vis et j'achète dans le Jura ». Sans connaître à ce jour le véritable effet qu'a eu une telle campagne sur la consommation des Jurassiennes et des Jurassiens, il n'en demeure pas moins que l'Etat devrait réaliser un état des lieux du commerce dans notre canton.

Son évolution durant ces dernières années, ses forces et ses faiblesses, ses opportunités à saisir et les principaux obstacles rencontrés : voilà autant d'informations qui pourraient être utiles pour établir un diagnostic fiable et pour proposer dans la foulée des mesures d'amélioration et de soutien.

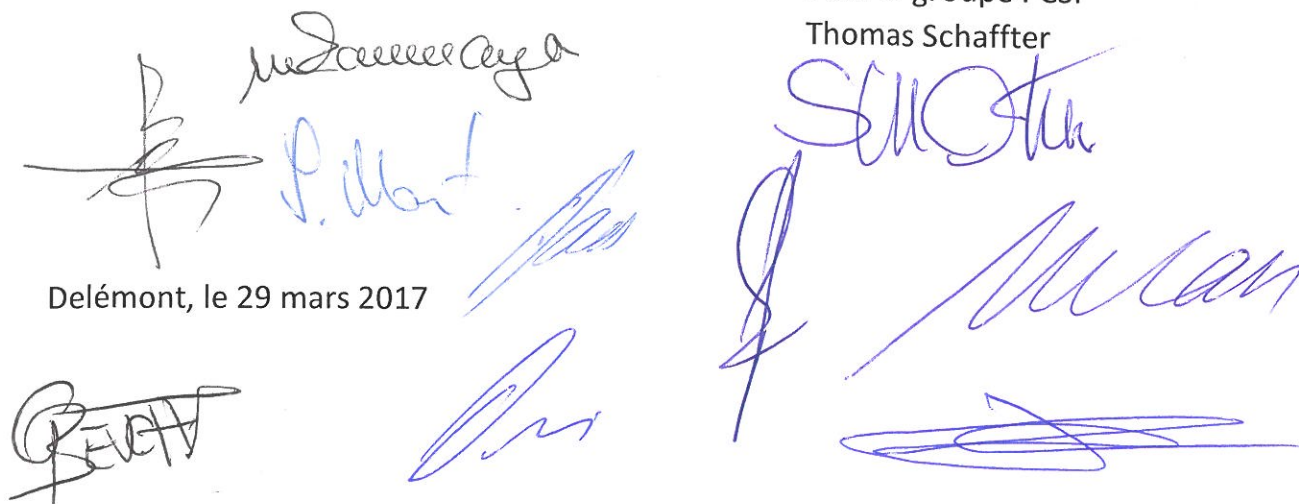
Cette analyse doit se faire en étroite collaboration avec les associations de commerçants constituées dont les moyens et les ressources sont limitées pour établir, seules, une telle étude.

Le commerce est un acteur vital de chaque commune, il participe de son dynamisme, garantit du lien social, contribue à son développement économique et représente des emplois. En ce sens, l'Etat doit aussi s'intéresser à son évolution, sans pour autant se substituer aux différents acteurs, mais en travaillant sur des conditions-cadre plus favorables au maintien et au renforcement de nos commerces.

Ce postulat demande donc à l'Etat d'étudier la situation actuelle du commerce dans le Jura et de proposer quelques pistes susceptibles d'avoir des effets positifs sur ces acteurs économiques, non seulement du côté du commerçant mais aussi auprès du consommateur jurassien pour le sensibiliser à cette problématique.

Pour le groupe PCSI
Thomas Schaffter

Delémont, le 29 mars 2017



Handwritten signatures in blue ink, including the signature of Thomas Schaffter and several other names.